

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2015**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 14 JANVIER 2015**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2015

**NOUVELLE ECOLE : Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR Année 2014**

Vu que le dossier de demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR, n'a pas été retenu pour l'année 2014, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de redéposer un dossier de demande d'aide pour l'année 2015. Le montant de ces travaux est estimé dans l'avant-projet détaillé à 2 216 850,00 € HT. Monsieur le Maire informe les membres présents que la subvention DETR pour l'année 2015 est plafonnée à 1 800 000 € HT de ce fait, la demande de subvention pour la nouvelle école ne pourra être subventionnée qu'à cette hauteur.

**QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire :

- informe que par l'intermédiaire du notaire Me QUEFFELEC, l'indivision LACOMBE a mis en vente une parcelle boisée située à la Sordière sur la commune de Doizieux. Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption pour l'acquisition de cette parcelle.

- informe qu'une réunion publique concernant le RPI avec la Commune de La Terrasse sur Dorlay en présence de Mr JAMON Gil est programmée le mardi 3 mars à 19 heures à la salle du foyer sur la commune de la Terrasse sur Dorlay. La communication de cette réunion sera faite par voie de presse, affichage et courriers.

- informe qu'une réunion d'information sur le rallye du Pays du Gier est programmée le jeudi 5 mars 2015 à 19 heures à la salle polyvalente.